

# FICHE TECHNIQUE # 21

## LE MÉTIER DE POMPIER



### Deux façons de voir les choses

Le métier de pompier est un métier dangereux. Tout le monde s'entend là-dessus.

Par contre, dans le milieu, nous avons constaté, dans le passé, deux façons fort différentes de voir les choses.

### La bonne façon

#### La façon la plus sécuritaire de voir les choses est de considérer que:

- ◆ Compte tenu du danger, il ne faut prendre aucune chance.
- ◆ Toutes les règles de sécurité doivent être respectées.
- ◆ Vaut mieux prendre le temps de faire le travail de la bonne façon plutôt que de s'élancer.
- ◆ La façon la plus efficace de faire le travail est la façon sécuritaire.



### L'autre façon de voir les choses

#### Heureusement, elle est en train de disparaître. Pour plusieurs, elle consistait à penser que:

- ◆ Le danger faisait partie du métier et qu'il était normal.
- ◆ Le métier faisait en sorte que le pompier devait prendre des risques.

- ◆ Le métier faisait en sorte qu'on ne pouvait pas faire disparaître la plupart des dangers.
- ◆ En calculant ses chances, le pompier pouvait prendre des risques, c'était son métier.

#### Cette façon de voir les choses doit disparaître complètement.

### La mentalité du héros

Des discussions que l'APSAM entretient avec le milieu des pompiers, une constante se dégage : il existe dans les services de prévention des incendies une culture de l'invulnérabilité. Les recherches montrent que cette culture existe de manière importante chez les personnes qui exercent des métiers dangereux comme les mineurs, les monteurs de structures d'acier et les pompiers.

Les valeurs véhiculées par cette culture d'invulnérabilité permettent à ceux qui exercent un tel métier dangereux de continuer de l'exercer sans que la peur prenne trop de place et les paralyse. Cette culture fonctionne en valorisant le danger.



# LE MÉTIER DE POMPIER

Elle a aussi des effets négatifs. Elle nous oblige à croire que lorsqu'on prend un risque, on contrôle suffisamment la situation pour éviter l'accident.

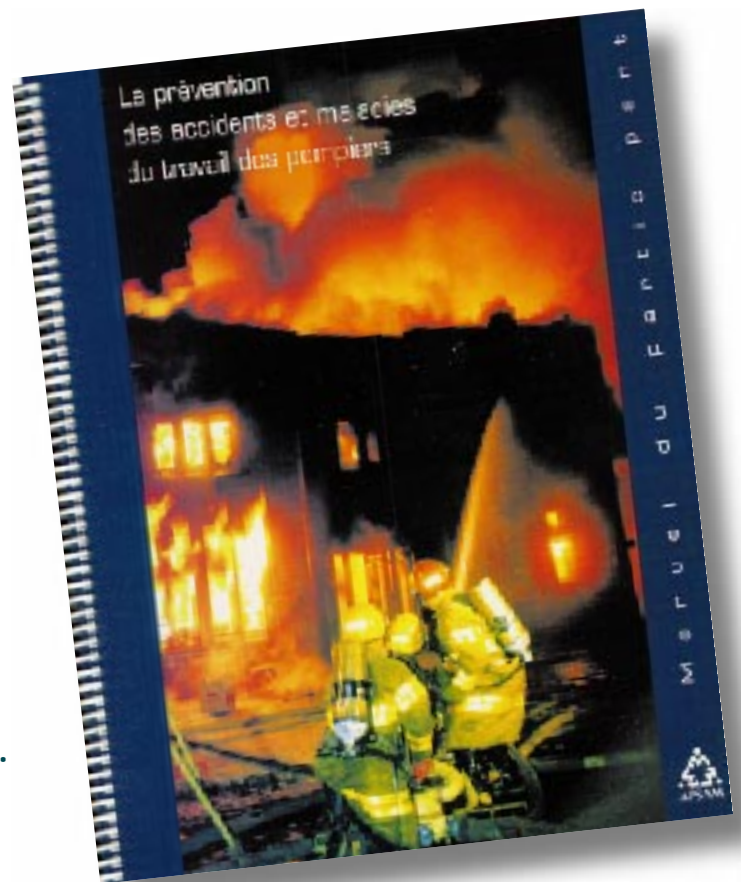
Ainsi, chaque année, les pompiers du Québec sont victimes de près de 700 accidents indemnisés par la CSST. Dans la très grande majorité des cas, le pompier pensait contrôler la situation. Qu'en est-il de votre façon de voir dans le feu de l'action?

La mission du pompier est de sauver des vies, mais pas au risque de sa vie et de celle de ses compagnons.

Il peut se dire:

- ◆ Oui, je vais faire le sauvetage.
- ◆ Oui, je vais le réussir.
- ◆ Oui, je vais le faire en toute sécurité.

**Les pompiers ne sont pas invulnérables.  
L'invulnérabilité est une illusion.**



## Saviez-vous que

### Une étude menée par l'APSAM en 1994 montre que:

- ◆ Chez les pompiers à temps plein, 43 % des accidents se produisent en intervention, 32 % en caserne, 13 % lors du trajet et 8 % durant la formation et l'entraînement.
- ◆ Au Québec, 38 % des services de prévention des incendies ont un comité de santé et de sécurité et que plus de 50 % de ces comités n'ont pas eu de réunion en 1993.
- ◆ Plus de 40 % des services n'ont pas dispensé la formation du bloc A, ou l'équivalent, à l'ensemble de leur personnel.
- ◆ 75 % des services ont dispensé moins de 50 heures de formation par année, par personne, aux pompiers.

En janvier 1999, sur les 24 000 pompiers que compte le Québec, seulement 6000, soit 25 %, avaient suivi le cours de l'APSAM. Comment se fait-il que pour un métier aussi dangereux, quatre pompiers sur cinq n'aient pas encore reçu la seule formation en santé et sécurité conçue pour les pompiers et approuvée par des représentants de votre milieu?

Dans le nouveau programme du ministère de l'Éducation, le cours de l'APSAM est reconnu. Ceux qui l'ont suivi se verront reconnaître une équivalence. Nous espérons que les autres y verront un incitatif à suivre cette formation.

# LE MÉTIER DE POMPIER

## Heureusement, les mentalités changent

### Par exemple

- ◆ Moins de 13 % des services croient encore que la vitesse d'intervention est plus importante que la sécurité. L'étude de l'APSAM montre que les accidents sont au moins deux fois plus fréquents et deux fois plus graves dans les services qui privilégient la vitesse.
- ◆ De plus en plus de services font appel à l'APSAM pour les conseiller, pour recevoir de la formation, pour former un comité de santé et de sécurité ou mettre à jour la formation qu'ils ont déjà reçue de l'APSAM.



## Avez-vous une bonne réponse à ces questions?

Vous pouvez ensemble discuter de ces questions et proposer des améliorations à la situation dans votre service.

- ◆ Qu'est-ce qui m'attire le plus dans le métier de pompier? M'arrive-t-il parfois de prendre inutilement des chances?
- ◆ Quelles sont les motivations qui m'amènent parfois à prendre des risques?
- ◆ Qu'est-ce qui nous fait tomber dans le piège de penser qu'il ne nous arrivera rien?
- ◆ Croyez-vous que le métier de pompier puisse s'exercer en toute sécurité?
- ◆ Connaissez-vous assez bien les dangers particuliers sur votre territoire?
- ◆ Qu'est-ce qui explique que pour un service, la formation des pompiers soit importante et qu'elle le soit beaucoup moins dans un autre service comparable?
- ◆ Qu'est-ce qui fait que dans un service on privilégie encore la vitesse, alors que dans la majorité des autres on privilégie la sécurité?

# LE MÉTIER DE POMPIER

## La prévention dans mon service

**Dans les services de prévention des incendies, le respect des règles de sécurité, dont les suivantes, vous permet de faire votre travail en meilleure sécurité.**

- La caserne est propre, bien rangée.
- Les aires de circulation sont bien délimitées et ne sont pas obstruées.
- Les outils sont en bon état et bien rangés.
- Les véhicules sont bien entretenus et régulièrement inspectés.
- Vous avez une connaissance de votre territoire et des dangers particuliers qui s'y retrouvent.
- Tous les mouvements de véhicules sont effectués par des personnes qualifiées et dans le respect du Code de la sécurité routière.
- La tenue intégrale est portée lors du combat d'incendie. En présence de gaz ou de fumées, l'appareil de protection respiratoire est porté.
- Toutes les règles concernant l'appareil de protection respiratoire sont respectées.
- Les pompiers sont parfaitement formés et entraînés et connaissent bien leur métier.
- Les directives sont écrites, diffusées et respectées pour les travaux présentant des dangers particuliers.
- Un comité de santé et sécurité est formé dans le service et les membres se réunissent régulièrement.
- Les accidents sont enquêtés et les correctifs sont apportés pour ne plus qu'ils se reproduisent.



Pour en savoir plus, l'APSAM met à votre disposition une grille comportant plus de 75 mesures de sécurité qui vous permettront d'arriver à une meilleure prévention des accidents et des maladies du travail.

### Personne-ressource

Luc Bertrand, conseiller, APSAM  
lbertrand@apsam.com

### Automne 1999

Pour communiquer avec l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur « affaires municipales »  
Région de Montréal: (514) 849-8373.  
De partout au Québec: 1-800-465-1754  
<http://www.apsam.com>

